

Printerie Délayée
Qualité Supérieure
PRIX MODÉRÉS
J. B. DUFORD
105 RUE RIDEAU

LE CANADA

O. NEVILLE
IMPORTATEUR DE VINS ET
LIQUEURS EXTRA
67, Rue Rideau 67
Épicerie de famille, porte voisine
de M. Northwick.

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa

EDITION QUOTIDIENNE

OSCAR McDONELL, Directeur

10ème ANNÉE, No. 9

OTTAWA, JEUDI 13 JUILLET 1888

LE NUMERO: 1 CENTIN

LE CANADA
FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

Un an, pour la ville.....\$4.00
en dehors de la ville.....5.00

Un an, pour la ville.....\$1.00
en dehors de la ville.....1.50

Indivisiblement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc.
doivent être adressées à

OSCAR McDONELL
OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS
115 rue des Postes
414 et 416 rue Somerset.

REMERCIEMENTS.

Hull, 12 juillet 1888.

M. le Directeur.

Veuillez me permettre l'usage de

vos colonnes pour annoncer que je

vous ai cédé mes droits dans la pu-

blication de *La Vallée d'Ottawa*.

Je profiterai de l'occasion pour re-

mércier mes bienveillants et fidèles

lecteurs de Hull qui, depuis la fon-

dition de mon journal, en octobre

1884, m'ont aidé et encouragé dans

la mesure de leurs forces.

Cependant, malgré tout le bon

vouloir de leur part et les plus

grands efforts de la mienne, la tâche

de maintenir un journal français

dans une ville dont la population

française est d'environ 10,000 âmes,

et dont une bonne partie préfère

maigrements aux imprimeries et jour-

naux anglais, est illement difficile,

que j'ai dû laisser à d'autres la charge

de la continuer, croyant avoir,

pendant ces quatre dernières années,

fait suffisamment de sacrifices et de

travail.

En terminant, permettez moi de

remercier mes amis de Hull, mes

remerciements pour l'encourage-

ment qu'ils m'ont accordé jusqu'à

ce jour et de vous souhaiter succès

dans votre nouvelle entreprise.

FLAVIEN MOFFET.

A NOS LECTEURS.

Comme on le voit par la lettre

qui précède, nous prenons aujour-

d'hui le contrôle exclusif de la *Vallée*

de l'Ottawa, qui dès demain sera

publiée quotidiennement. Ce

journal sera spécialement d'usage

aux intéressés de la vallée de

l'Ottawa et de la ville de Hull.

C'est assez dire que les questions

d'intérêt vital pour tous ceux qui

habitent ces importantes régions re-

cevront notre attention la plus com-

plète.

La colonisation, qui est le nerf

des populations de la vallée de

l'Ottawa, ne sera pas non plus né-

gligée. En un mot, nos lecteurs

peuvent compter sur une rédaction

soignée et sur tous les renseigne-

ments qui peuvent les intéresser.

Nous profitons de l'occasion pour

remercier les lecteurs de ce journal

de l'encouragement qu'ils nous ont

donné par le passé, et les invitons à

nous le continuer à l'avenir, cer-

tains qu'ils nous donneront de leur

appui et de leur confiance.

M. le Dr Duché s'est retiré du ministère

de l'Agriculture et a été remplacé par M. J. Low.

Le gouvernement de Québec a acheté

500 exemplaires de l'ouvrage de M. Hémi Tremblay "Un revenant, épisode de la guerre de sécession".

On vient de distribuer le rapport du sur-

intendant de l'Instruction Publique pour

l'année 1886-87. D'après ce rapport, le

nombre total des élèves fréquentant les

écoles, collèges et universités de la pro-

vince est de 258,607, divisé comme suit :

ca hoies 219,403, protestants 37,481.

Il y a aujourd'hui plus d'un million de

canadiens, français ou États-Unis; 45,000

ont le droit de voter; en novembre pro-

chain, ce chiffre s'accroîtra de 10,000. Ils

sont également divisés entre l'Est et l'Ouest.

La Nouvelle-Angleterre compte 366,555

canadiens-français, dont 31,000 habitent

en New-Hampshire, 90,000 en Massachu-

setts, 100,000 à l'Est de New York. Dans

les États et les territoires, à l'ouest de

l'Ohio, on compte 590 canadiens-français.

Dans les États de la Nouvelle-Angleterre,

nos compatriotes vivent surtout de leur

travail dans les manufactures. A Low 11,

15,000 des nôtres sont ainsi employés, et il

en a 15,500 à Fall River.

Au-delà de mille ouvriers employés dans

les fonderies de Pensylvanie sont actuelle-

ment en grève, et quatre vingt établis-

sements sont en conséquence fermés. La

raison de cette grève vient de difficultés

surgies à propos de salaires.

Ces ouvriers avaient formé avec leurs

patrons une espèce de société coopérative,

qui leur donnait droit à une part dans

les profits du patron. Cette association existait

depuis quelques années, et jusqu'à ces

derniers jours, elle avait fonctionné assez

bien.

Les patrons ayant notifié leurs employés

qu'ils allaient être obligés de réduire les

salaires de \$5.50 à \$5.00 par semaine, ces

derniers ont répondu qu'ils se mettraient

en grève plutôt que d'accepter une réduc-

tion de salaire. C'est ce qu'ils ont fait.

UN HOMME CHANGEUX.

A la page 170 des procès-verbaux

de la chambre, on lit l'interpellation

suivante :

Par M. Leblanc.—Quel était le

salairé de M. Allan Hamilton, em-

ployé du greffe de la couronne et

de la paix, le 1er février 1887 ?

A quelle date a eu lieu ou ont eu

lieu l'augmentation ou les augmen-

tations du salaire de ce monsieur ?

Réponse par l'hon. M. Turcotte :—

Le traitement de M. Allan Hamilton

au 1er février 1887 était de

\$800. Ce traitement a été augmen-

té d'abord le 18 juin 1887 et ensuite

le 25 avril 1888.

C'était un premier pas. On constatait

qu'un employé public avait reçu

coup sur coup, dans la même

année, deux augmentations de sala-

ire.

Mais cela n'était pas suffisant. M.

Leblanc revint à la charge, et fit

l'interpellation suivante qu'on trouve

à la page 210 des procès-verbaux.

Par M. Leblanc.—(a) Quel mon-

tant A. Allan Hamilton, employé du

greffe de la couronne et de la paix,

a-t-il reçu du gouvernement comme

augmentation de salaire, le 10 à la

date du 18 juin 1887, 20 à celle du

25 avril 1888 ?

(b) Quels sont les noms des per-

sonnes qui ont demandé ou recom-

mandé les dites augmentations de

salaire ?

Réponse par l'honorable M. Tur-

cotte :—

M. Allan Hamilton est entré au

bureau du greffe de la couronne,

en juillet 1876, c'est-à-dire depuis

onze ans, à \$300 par année, son tra-

itement fut porté, en 1877, à \$400

en 1879, à \$600 et en 1884, à \$800.

Par ordre en conseil du 18 de juin

1887, le traitement de M. Hamilton

a été porté à \$1000, et par un autre

ordre en conseil du 25 avril dernier

(1888) son traitement a été élevé à

\$1,400.

Depuis la destination de M. de

Beaumont, député greffier, qui est

anglais, M. Hamilton se trouve le

seul employé de langue anglaise.

D'autres employés avaient antérieu-

rement reçu de l'avancement et

avaient été promus au-dessus de lui,

bien qu'il fût le plus ancien. Ses

augmentations ont été recommandées

par l'hon. M. Laflamme, G. R.,

Raymond Préfontaine, J. N. Green-

shield, J. E. Robidoux, G. R. et M.

P. L. O. David, M. P. F. Juge

Dugas.

Ainsi, M. Hamilton reçoit une

augmentation de salaire de \$200 le

18 juin 1887, et, huit mois après,

une autre augmentation de \$400.

En deux bonds, M. Allan Hamil-

ton a sauté de \$800 à \$1400.

Mortel privilège !

Quelle bonne raison le gouverne-

ment peut-il donner pour un aussi

singulier avancement ? Il n'y en a

pas une dans la réponse de M. Tur-

cotte.

C'est de ce que le gouvernement

entend l'économie.

Le cas de M. Hamilton, à qui nous

ne voulons nullement de sa bonne

fortune, est un exemple frappant du

désarroi et du gâchis qui régnent

dans l'administration libérale.

Quel homme heureux que ce M.

Hamilton, et que ses protégés doi-

vent être influents !

N'est-ce pas, messieurs les minist-

res ?—Le *Courrier du Canada*.

CONSEIL DE VILLE DE HULL.

Assemblée du 11 juillet.

A 10 heures, ce matin, il y a eu à

la salle Aubry, l'assemblée régulière

du conseil.

Présents : les échevins Leduc,

Morin, Aubry, Marston, Simard,

Scott, Graham, Landry et Visu.

Proposé par l'échevin Aubry, se-

condé par l'échevin Marston, que

l'échevin Graham préside l'assem-

blée en l'absence de Son Honneur

le maire A. Rochon. Adopté.

Les minutes de la dernière assem-

blée sont lues et adoptées.

Le secrétaire trésoirer lit et donne

lecture des comptes et communi-

cations.

Sur proposition de l'échevin Leduc,

secondé par l'échevin Scott, que les

comptes et communications soient

renvoyés à leurs comités respectifs

moins les bons des banques de

Marston et d'Ontario et la pétiti-

on des électeurs du quartier No 2.

Adopté.

Le rapport de M. P. E. Amot, sur

le pont du cimetière est pris en con-

sideration, une longue discussion

s'en suit sur ce projet concernant le

paiement des bons des banques On-

tario et des Marchands en acquit du

compte de M. J. B. Laflamme, le

contracteur du pont du cimetière.

Il est proposé par l'échevin Lan-

dry, secondé par l'échevin Scott,

que les échevins Graham, Aubry et

le secrétaire-trésoirer soient auto-

risés à voir au renouvellement du

billet de \$4,500 dû à la banque des

Marchands à Ottawa le 14 juillet

courant et de faire signer tout

billet à ce nécessaire. Adopté.

Il est proposé par l'échevin Aubry,

secondé par l'échevin Morin,

que le secrétaire-trésoirer soit au-

torisé à payer les hommes qui tra-

vailent dans les rues sous le con-

trôle du comité des rues et amé-

liorations aussitôt que les fonds sont

disponibles ainsi que le coût d'une

traverse en pierre sur la rue Ivy et

Brewery. Adopté.

L'échevin Landry votant contre.

L'échevin Scott propose, secondé

par l'échevin Marston, que la somme

de \$200 soit dépensée dans le

quartier No 1 pour l'amélioration

des chemins et \$200 dans le quar-

tier No 5 pour le même but. Ces

travaux seront sous le contrôle du

proposé et du secondé. Adopté.

L'échevin Simard propose, secondé

par l'échevin Landry, que le coût

des travaux d'excavation et de

des basses temporaires érigées sur

le marché soit payé aussitôt que

les fonds seront disponibles. Adopté.

Les échevins Leduc et Aubry vot-

ant contre.

Le conseil autorise le comité des